

COMPTE RENDU CHSCT DU 14 MAI 2014

Le 14 mai s'est tenu un CHS-CT exceptionnel.
De nombreux points étaient à l'ordre du jour, la Direction a fait un état des lieux.

1/ Accueil commun de Toulon

FO-DGFIP réaffirme son opposition à toute ouverture méridienne dans l'état actuel de sous effectif des SIP de Toulon. Le renfort à l'accueil ne se fait qu'au détriment du travail quotidien de chaque agent, et le stress, dû à cette accumulation de travail restant à effectuer, ne fait qu'augmenter!

De plus, la règle non écrite de réception du public 6h/jour au minimum est respectée, car, comme l'a indiqué FO-DGFIP, même si les portes sont fermées 1/2h plus tôt, les usagers présents sont bien accueillis, et ce, bien au-delà des horaires dits « normaux »!

FO demande donc que des solutions pérennes soient trouvées, afin que chaque agent des SIP, quel que soit son grade, puisse travailler dans les meilleures conditions possibles et dans le sens du service public.

2/ Réorganisation du service courrier

La Direction souhaite augmenter le nombre de tournée sur les sites rattachés à Besagne, afin d'améliorer les délais d'acheminement et de répartir le volume de traitement du courrier de manière plus uniforme sur la semaine. Cependant, cela demanderait une augmentation du personnel de l'équipe « courrier ».

La solution alternative serait d'externaliser cette fonction, en confiant le ramassage du courrier à une société privée, spécialisée dans ce type de prestations.

FO-DGFIP ne peut que s'opposer à cette possibilité, non pas par principes dogmatiques, mais bien pour 3 raisons principales:

- Il existait déjà en 2009 une telle organisation, qui a été abandonnée car trop coûteuse, peu fiable et pour cause de manque de confidentialité.
- L'expérience montre, notamment avec la société de nettoyage ONET, que nous perdons tout contrôle sur la qualité des prestations effectuées par des sociétés privées.
- Et surtout, qui nous garanti qu'une fois le principe accepté, une augmentation des charges de cette société ne se ferait pas au détriment des postes de nos collègues, pour des raisons purement budgétaires de suppression des effectifs?

3/ **Projet de relogement des services de la Seyne et de Six Fours**

Comme annoncé précédemment, un projet de construction sur un terrain situé dans la zone des Playes voit le jour. Il s'agirait de 1500 m² de locaux affectés à la DDFIP 83, plus 140 m² d'archives. Ces locaux seraient destinés au relogement du SIP de la Seyne/mer et du CFP de Six-Fours.

A la demande de FO, le Directeur a confirmé qu'à ce jour, aucun autre projet de restructuration n'est en cours.

70 places minimum de parking seraient prévues en sous sol pour les agents, les usagers bénéficiant d'un parking aérien.

Il appartiendra à FO-DGFIP 83 de suivre attentivement l'évolution de ce dossier, afin que les demandes particulières, liées à chaque fonctionnalité spécifique, soient bien étudiées et que les agents bénéficient d'un cadre de travail présentant toutes les garanties de « bien-être » (salle de convivialité, infirmerie, route d'accès...).

4/ **Aménagement de Var -Amendes**

Enfin, au bout de 6 mois de discussions, les agents de Var amendes bénéficient enfin de la totalité des locaux qui leur avaient été attribués initialement, et que FO revendiquait dès l'origine!

5/ **Aménagement des brigades de vérification des Lices**

L'installation de la BDV semble s'être effectuée sans problématique particulière. Cependant, pour FO-DGFIP, il est regrettable qu'une vision plus globale de la situation n'ait pas été réalisée et qu'il n'y ait pas eu égalité de traitement des agents.

En effet, la détérioration du bâtiment des Lices, aussi bien au niveau des sols dont le DTA fait mention de présence d'amiante, que du bâtiment en général (peinture, éclairage parking, wc..) mériterait une attention plus soutenue.

Ces raisons ont amené FO-DGFIP à demander une visite du CHSCT sur ce site.

6/ **Vert-Coteau**

Suivant les engagements pris par la Direction, la première tranche des travaux est à l'étude. Il s'agirait de pose partielle de revêtement plastique ou de parquet flottant sur les zones les plus dégradées.

ATTENTION : Ceci ne serait pas un traitement, mais une opération cosmétique destinée à éviter un contact direct avec les sols abîmés (selon l'analyse de l'Inspecteur de Santé et de Sécurité au Travail), en attendant la rénovation promise.

Le projet que le Directeur s'est engagé à remettre à la DG à la fin du premier semestre 2014 est en cours. Il devrait faire état des travaux de désamiantage total ou d'encapsulage nécessaires, ainsi que des futurs affectations du site. Une présentation aux OS devrait avoir lieu avant l'été. A suivre...

A noter que pour Force Ouvrière, le désamiantage ne peut se concevoir que par le **retrait total**, seule solution permettant le traitement DEFINITIF de l'amiante.

De nombreuses actions, menées en particulier ces derniers mois, ont amené l'administration à accéder à une revendication de FO-DGFIP, à savoir:

l'établissement **d'attestation de présence sur site amianté**
pour l'ensemble des agents travaillant ou ayant travaillé sur un site amianté.

Ces attestations seront bientôt disponibles sur Ulysse Var, et nous invitons **tous les agents** ayant à un moment de leur carrière, travaillé sur un site contenant de l'amiante, à remplir ces fiches, qui serviront de base juridique en cas de besoin.

Nous vous ferons un rappel dès la mise à disposition.

7/ Bilan du TBVS

Le Tableau de Bord de Veille Social est un outil mis en place par la DGFIP depuis le 2^{ème} semestre 2013.

Il consiste à examiner différents indicateurs, afin d'avoir une vision de la situation du département.

Cependant, comme de bien entendu, les interprétations divergent entre le point de vue de la Direction et le nôtre!

Par exemple, l'administration considère que la légère diminution des congés de maladie en 2013 est imputable au jour de carence, les agents ayant hésité à poser des arrêts maladie par souci d'économie.

Pour notre part, la problématique financière est bien évidemment d'actualité, notamment pour les agents de faible indice, et FO-DGFIP regrette fortement que l'administration ne prenne pas en compte les jours de congés posés pour palier à cette situation! De plus, la population la plus touchée est la plus fragile financièrement.

Nous développerons l'importance du TBVS et de ses indicateurs dans une fiche spécifique.

FO premier syndicat dans la fonction publique d'Etat

Permanentés Sophie DEGEILH et Silvia AUTRAN

Secrétaire Départemental : Frédéric BRES

Local syndical DDFIP Place Besagne : 04 94 03 82 90 Port 06 88 37 36 97

fo.ddfip83@dgfip.finances.gouv.fr

FO DGFIP, LE SYNDICAT LIBRE ET INDEPENDANT